

**Consentement et subordination (modification de l'annexe b de la déclaration
d'une association condominiale créée par étapes créant une étape)
(conformément à l'alinéa 52 (2) f) du Règlement de l'Ontario 48/01 et à
l'alinéa 146 (4) a) de la Loi de 1998 sur les condominiums)**

Loi de 1998 sur les condominiums

1. Je soussigné (Nous soussignés) suis titulaire (sommes titulaires)
d'une hypothèque enregistrée au sens de l'alinéa 146 (4) b) de la *Loi de 1998 sur les
condominiums*, enregistrée sous le numéro au bureau d'enregistrement
immobilier de la division d'enregistrement des droits immobiliers (ou des actes) de
.....
2. La déclaration a été enregistrée sous l'acte n°le2.....
3. Je consens (Nous consentons) à l'enregistrement de la présente modification de la
déclaration, conformément à la Loi, à l'égard du bien-fonds compris dans l'étape ou des
intérêts qui se rattachent au bien-fonds, tels que le bien-fonds et les intérêts sont décrits dans
la modification de la description, en vue de créer l'étape.
4. Je (Nous) subordonne (subordonnons) l'hypothèque et les intérêts courus sur celle-ci à la
déclaration et aux servitudes décrites à l'annexe A de la déclaration, telle que modifiée par
les présentes.
4. La loi m'accorde (nous accorde) le droit de donner ce consentement et de procéder à cette
subordination.

Fait le2.....

.....
(signature)

.....
(nom en caractères d'imprimerie)

*(Dans le cas d'une société, apposer son sceau ou ajouter une déclaration portant que les
signataires sont autorisés à lier la société.)*